

LES
SUBVENTIONS ARTISTIQUES
ET LITTÉRAIRES

« L'État, disait Wolowski, n'est pas chargé simplement de protéger la liberté; il doit le faire, sans doute, il doit écarter les obstacles, c'est là son principal devoir; mais ce n'est pas tout, et pour exprimer notre pensée nous dirons : l'État n'est pas seulement un bouclier, il est aussi un levier⁴. »

Pourvu qu'on ne l'exagère pas, cette idée a quelque chose de juste. L'État, par son influence morale et par les ressources considérables dont il dispose, est une force sociale dont il est bon de se servir, si les droits et les intérêts individuels ne s'y opposent pas, si la justice le permet et si l'intérêt général le demande.

Non seulement il est impossible d'énumérer les hypothèses où l'intervention de l'État peut être utile, mais il est encore difficile de la définir exactement, d'en indiquer l'étendue légitime et les limites nécessaires. C'est en cette matière surtout que les fonctions de l'État sont essentiellement facultatives. Les circonstances, le milieu social, les mœurs publiques, la spontanéité et la puissance, ou bien l'indolence et la faiblesse de l'initiative individuelle,

⁴ Wolowski. *Des droits du travail et de l'action de l'État*, Revue de législation et de jurisprudence, 1848. T. 31, p. 150-151.